

SEGPA

Section d'**E**nseignement **G**énéral **P**rofessionnel **A**dapté

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

- Accueil des jeunes présentant des difficultés scolaires :
 - Dès la fin du cycle 3 : PRÉ-ORIENTATION en 6° EGPA
 - En 5° lors d'une orientation en SEGPA préparée en 6°

Et non des problèmes
de comportement.

- Les classes SEGPA sont intégrées dans le collège et la vie de l'établissement.

Elève de SEGPA
=
Elève du collège

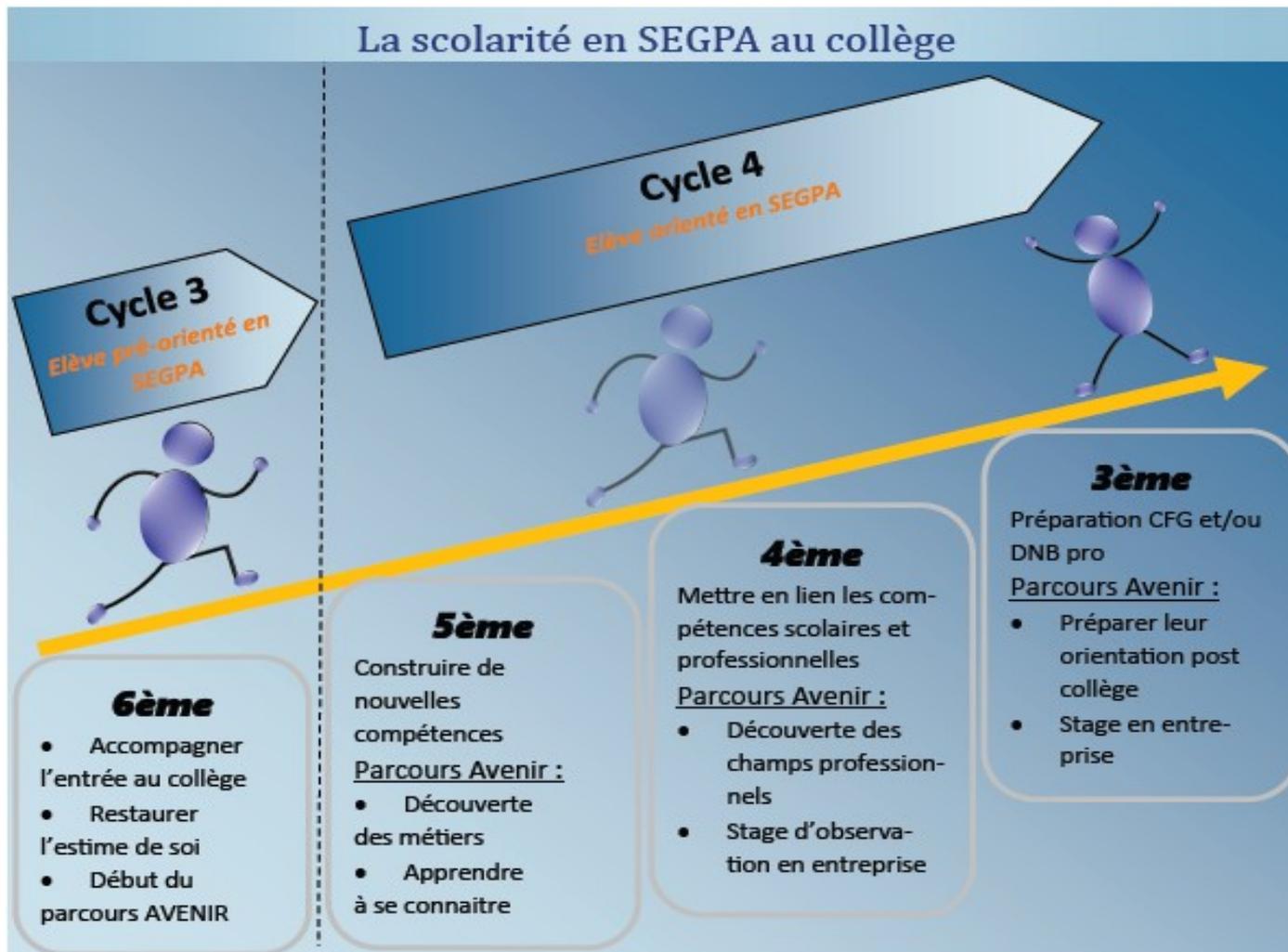
- Petits groupes d'élèves (16 maximum par classe)

Pour individualiser
le parcours de chacun

- La SEGPA doit permettre aux élèves d'accéder à une formation professionnelle diplômante après la 3°, la poursuite en 2nd générale n'étant pas envisageable.

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté



SEGPA

Section d'Enseignement Général (.....) Adapté

↳ En classe de 6^{ème} :

Les élèves suivent les mêmes programmes d'enseignements que leurs camarades de section générale, mais avec des adaptations et des aménagements.

- 4h d'EPS
- 2h d'Enseignements Artistiques
- 4h30 de Français
- 3h Histoire - Géographie, Enseignement Moral et Civique
- 4h de langue vivante
- 4h30 de Mathématiques
- 4h de Sciences et Technologie

Selon les progrès et capacités des élèves : une orientation est possible en 5[°] générale à l'issue de la 6[°] EGPA.

↳ En classe de 5^{ème} :

Les élèves poursuivent les enseignements généraux.

- 3h d'EPS
- 2h d'Enseignements Artistiques
- 4h30 de Français
- 3h Histoire - Géographie, Enseignement Moral et Civique
- 3h de langue vivante
- 3h30 de Mathématiques
- 4h30 de Sciences et Technologie

+

2h30 de modules d'aides spécifiques:

« soutien »

Pour répondre à des besoins spécifiques qui apparaissent en cours d'apprentissages et repérés par l'équipe pédagogique.

SEGPA

Section d'Enseignement Général **ET** Professionnel Adapté

- En complément des enseignements généraux adaptés.
- Le cycle de formation des champs professionnels en S.E.G.P.A. se déroule sur les deux années de 4^{ème} et de 3^{ème}.

En 4° EGPA	En 3° EGPA
<p><u>Découverte</u> des connaissances de base des champs professionnels.</p> <p><u>Ébauche</u> du projet de formation.</p>	<p><u>Choisir</u> un champ professionnel.</p> <p><u>Affiner</u> le projet de formation.</p>
<p>6 heures par semaine : lundis matins jeudis matins</p>	<p>12 heures par semaine : lundis après-midi mardis matins mercredis matins jeudis après-midis</p>

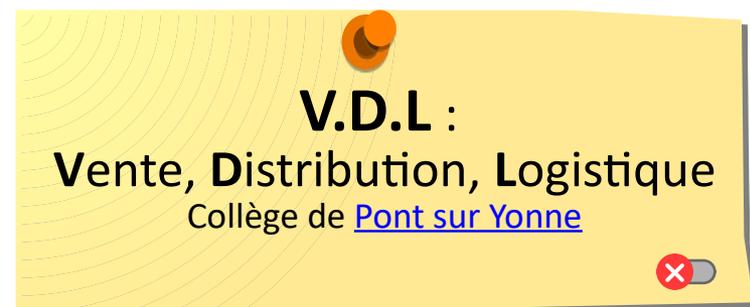
SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

3 ateliers disponibles au collège des Champs Plaisants de Sens



2 ateliers dans les autres collèges du département.



Les élèves de 4^{ème} vont découvrir le champ
Vente Distribution Logistique
au collège de Pont sur Yonne

Sur le temps scolaire (lundi et jeudi matin)
Transport en mini bus, accompagné par un
professeur

- > Du 6 au 17 décembre 2021
- > Du 28 mars au 8 avril 2022

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

4°

3 stages

observation

1 semaine

- 22 au 26 novembre 2021
- 21 au 25 mars 2022
- 6 au 10 juin 2022

3°

3 stages

application

2 semaines

- 11 au 22 octobre 2021
- 17 au 29 janvier 2022
- 4 au 15 avril 202

Les élèves ont des périodes obligatoires de découverte professionnelle en entreprise

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

Fin de 3°
2 diplômes possibles

CFG :

Certificat de
Formation
Générale



DNB pro :

Diplôme
National du
Brevet
Série
Professionnelle

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

Evaluation des 5 domaines :

- Les langages pour penser et communiquer
- Méthode et outils pour apprendre
- Formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et techniques
- Les représentations du monde et de l'activité humaine

Contrôle continu

Epreuve orale

- **Entretien** de 20 minutes
- Support : un **dossier préparé** pendant la formation.

C.F.G



SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

Contrôle continu :
400 points / 700
Évaluation des 8 composantes du socle commun.

Epreuve orale :
100 points / 700

15 minutes sur un dossier au choix préparé en histoire des arts ; enseignement pratique interdisciplinaire ou parcours éducatif.

D.N.B pro

350/700

Epreuve écrite :
300 points / 700

- Maths : 100 pts
- Français 100 pts
- SVT, phy.chi, techno : 50 pts
- Hist-Géo, EMC : 50 pts

Mention :

- « Assez bien » : 420 points
- « Bien » : 490 points
- « Très bien » : 560 points

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté



SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

3° EGPA

Inscription en établissement scolaire :

- **LP** : Lycée Professionnel
- **EREA** : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

Formation par la voie de l'apprentissage :

- **CFA** : Centre de Formation des Apprentis
- **MFR** : Maison Familiale et Rurale
- **Compagnons du devoir**

Voir un bac pro...

C.A.P.

Certificat d'Aptitude Professionnelle

SEGPA

Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté

